



Après l'accueil des représentants par le Secrétaire Général Jean-Claude Méric qui a rappelé les procédures de vote, la séance a débuté à 9h30 sous la présidence de Jean-Pierre Champion.

L'assemblée générale disposait de 110 représentants présents, 167 présents et représentés totalisant 103 623 voix sur 212 représentants statutaires (soit 127 029 voix).

* Il a été procédé au vote du **procès verbal** de l'assemblée générale du 21 mars 2009 qui a été adopté à l'**unanimité moins 435 voix contre**.

* Lecture a été faite du **rapport moral du Président et du Bureau exécutif**.

* Dans le cadre du **rapport financier 2009**, le commissaire aux comptes a présenté ses rapports puis l'assemblée générale est passée au vote des **comptes de l'exercice clos. Unanimité pour chacun de ces votes du rapport financier**.

* **Nomination des commissaires aux comptes :**

KPMG Audit Paris et commissaire aux comptes titulaires pour les exercices 2010 à 2015 inclus et KPMG Audit Nord, commissaire aux comptes suppléant, pour la même durée.

Unanimité

* Le **budget prévisionnel 2010** a également été adopté à l'**unanimité moins 408 voix contre**.

* Michel Duclot, responsable de la **Mission Formation et Emploi**, a fait un exposé des faits marquants de 2009.

Jean-Luc DENECHAU, président de la **Commission Centrale d'Arbitrage**, a fait une intervention sur la CCA, ainsi que Paul ROUSSANGE, Médecin fédéral et président de la commission Médicale, sur le **Médical**.

* Remise de la **médaille d'or** de la Fédération Française de Voile.

- ✓ Cette année, Jean-Pierre Champion a honoré **Claude BIGEARD**, pour son parcours exemplaire dans l'arbitrage, carrière remarquable tant par sa constance que par l'excellence de son expertise ; Comité de course régional, jaugeur fédéral national, mesureur, délégué HN. Expert discret d'une grande disponibilité, d'une droiture et d'une rigueur unanimement reconnues, et appréciée. Il a été et reste un jaugeur très apprécié des coureurs, des organisateurs et de ses collègues arbitres.
- ✓ **Jean-Claude LOGETTE**, comité de course régional, juge régional puis juge national depuis 1994. Évaluateur national juge de 1998 à 2000. C'est un formateur dans l'âme, qui a su communiquer sa passion de l'arbitrage et son amour de la rigueur. Au-delà de sa grande implication dans la formation des arbitres, Jean-Claude a mené de main de maître la Commission Régionale d'Arbitrage de Bretagne de 1999 à 2009, dix années au cours desquelles il a structuré l'arbitrage et su imposer à chacun son souci du détail et de la rigueur. Absent ce jour, Michel Kerhoas, président de la ligue de voile de Bretagne, représentait Jean-Claude Logette pour la remise de cette distinction.

Jean-Luc DENECHAU, président de la Commission Centrale d'Arbitrage, a remis le trophée de l'AFCAM (Association Française du Corps Arbitral Multisports) -Arbitre Espoir- à **Axelle VAN OVERTSTRAETEN**.

* Avant le déjeuner, les représentants du collège des Associations Locales ont été invités à voter pour **l'élection d'un membre au Conseil d'Administration.**

* **Résultat** du vote au Conseil d'Administration :

- Monsieur **Jean-Luc DENECHAU** est élu avec 83513 voix sur 101245 voix, soit 84,78%.

* Eric Marliot, Directeur Administratif Juridique et Financier, est intervenu afin de présenter les **modifications apportées aux statuts, au règlement intérieur, aux règlements disciplinaires et au règlement financier de la FFVoile.**

Ces modifications ont été **adoptées à l'unanimité.**

Le Secrétaire Général a fait lecture de la résolution soumise au vote des représentants :

« L'Assemblée Générale de la FFVoile approuve les modifications des statuts / règlement intérieur / règlement financier qui lui ont été présentées et donne mandat au Conseil d'administration, par décision du 27 mars 2010, de procéder aux éventuelles modifications des statuts, du règlement intérieur et de ses annexes, ainsi que du règlement financier qui seraient imposées par le Ministère de la Santé et des Sports, dans la mesure où ces modifications ne portent pas atteinte aux choix essentiels d'organisation et de fonctionnement de la FFVoile opérés par la présente Assemblée Générale ».

Adoption à l'unanimité.

* Les représentants se sont exprimés au travers d'un vote à bulletins secrets sur la résolution relative à la **rémunération du Président de la FFVoile.**

Pour ce vote, les votants représentaient 87 419 voix. Sur 80 848 suffrages valablement exprimés, 74 334 voix se sont exprimées pour, soit 91,94%.

* La **synthèse de la surveillance médicale** des sportifs de Haut Niveau a été exposée par le médecin coordonnateur, Olivier Castagna.

* Les représentants ont été invités à se prononcer sur le montant des **cotisations** versées par les membres affiliés pour l'année 2011, soit 255 euros : **Unanimité.**

* **Questions écrites** : Une question écrite est parvenue à la FFVoile dans les délais statutaires.

Elle émane de la ligue de Bretagne et est afférente à l'intégration des commissaires aux résultats dans le corps des arbitres voile.

Jean-Luc DENECHAU a apporté la réponse à cette question : La Commission Centrale d'Arbitrage est bien consciente de l'importance des commissaires aux résultats dans le déroulement et le succès de nos compétitions et nous avons d'ores et déjà entamé une réflexion globale sur les commissaires de régates. Si nous sommes d'accord avec le besoin de structuration et de formation de ces personnes, nous ne travaillerons pas à leur intégration dans les qualifications d'arbitres : en effet, contrairement aux autres qualifications existantes, les actions des commissaires aux résultats n'ont aucune action en termes de prise de décisions pouvant influencer sur l'équité de la régates. A ce titre, leur intervention ne rentre donc pas dans le champ défini des actions d'arbitrage.

Toutefois, pour répondre aux besoins de structuration et de formation de ces bénévoles, la CCA va créer dans le courant de l'année 2010 un corps de commissaire de régates.

Nous avons demandé à Romain Gautier, membre de la Commission Centrale d'Arbitrage et « expert » en résultats et classements, de suivre le dossier Commissaires de régates au niveau de la CCA, ce qu'il a accepté.

La mise en place de ce corps des commissaires de régates va s'articuler autour d'un recensement national, de l'élaboration d'un contenu de formation et d'une proposition de structuration régionale et nationale.

Une soumission va être formalisée en collaboration avec les départements sportifs et la mission Formation et emploi de la FFVoile

* Information sur les sujets d'actualité : Bernard David, Directeur Administratif et Juridique adjoint, a fait une présentation de la **licence FFVoile dématérialisée.**

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la FFVoile a clos cette Assemblée Générale 2009 à 16h10.

[Site AG 2009 : <http://www.ffvoile.net/ffv/web/ffvoile/AG/index.asp>]